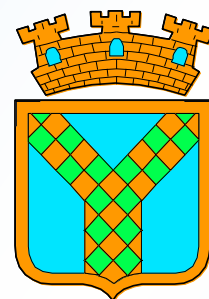


PAULH'INFOS

Le Mag de Paulhan



PAULHAN

N°13
Janvier / Février / Mars 2019
www.paulhan.fr



Un nouveau né à Paulhan : le petit bouc qui sera baptisé le 19 janvier 2019.

Particuliers, Professionnels et Collectivités



Sécurité & Réseaux
Systèmes de Sécurité et de Contrôle d'Accès

ALARME INTRUSION
VIDEOPROTECTION
INFORMATIQUE ET RESEAUX
CONTROLE D'ACCES
INTERPHONE

06 61 81 66 44
567, Route d'Usclas - 34 230 PAULHAN - contact@doudelec.com - www.doudelec.com
INSTALLATION ET DEPANNAGE 7J/7

ASSUR POUR TOUS
Solutions d'assurances en courtage
Particuliers et Professionnels *Ouvert à tous...*



Résiliés compagnies, mal assurés, risques aggravés acceptés

22, Boulevard Gambetta
34800 Clermont l'hérault  Tél : 04 99 91 36 33
Port : 06 61 36 30 34 



GRAFIX
INFORMATIQUE

04 67 25 11 31
Dépannage et vente de matériel
Tous services informatiques depuis 2000
Grand choix permanent d'occasions garanties

12 rue Alfred Pons (suivre Parking Mairie) 34230 PAULHAN
06 25 12 54 58 - mail@grafix.fr



ETS MAURI MAX
Triperie-Découpe-Conditionnement
Saucisserie - Négoce Viande

Tél : 04 67 98 83 75 / Fax : 04 67 98 92 19
ZAE de la Barthe - 34230 PAULHAN
Etal de Sète : Tél: 04 67 74 98 69
www.triperie-mauri.com / triperiemauri@orange.fr

RESTAURANT
BRASSERIE MUSICAL



1 rue de L'ébéniste - ZAE La Barthe
34230 PAULHAN

 04 67 24 30 44  Chez Mario et Marie

Carrefour 
contact

PAULHAN

Tel : 04.67.24.03.86

Lundi au Samedi 8h00-20h00 / Dimanche (& jours fériés) 9h00-13h00

CGC

BÂTIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS
CONSTRUCTION GÉNÉRALE DU CÉRESSOU

Route de Péret—34230 ADISSAN Tél : 04 .67.25.14.39

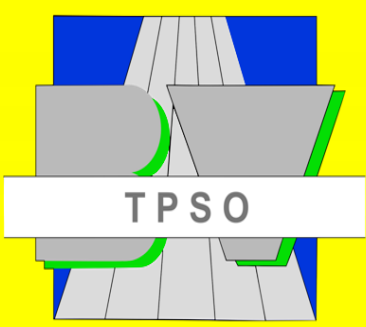
TABAC - PRESSE - LOTO
CADEAUX

Philippe & Mylène ROCHE
11, Boulevard de La Liberté
34230 PAULHAN

Tél. : 04.34.45.77.23



LOTO



TPSO

TRAVAUX PUBLICS DU SUD OUEST
34120 LEZIGNAN LA CEBE
TEL : 04.67.90.40.00
contact@brajavesigne-tpso.fr

ENTREPRISE DE TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS / RESEAUX DIVERS
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

SOMMAIRE

Affaires générales

Recensement de la population	p 8
Recensement militaire	p 9
Réussite Examens	p 10
Service d'Alerte et d'Informations des Populations	p 9
Rappel sur les obligations d'égagement	p 10
Pétition	p 10
Crèche A Pas de Loup	p 11
Centre des Finances Publiques Pézenas	p 11

Eau et Assainissement

p 11

Cimetière communal

p 12

Urbanisme

Révision du Plan Local Urbanisme	p 12
----------------------------------	------

Entreprise Locale

p 13

Collège Emmanuel Maffre-Baugé

p 13

Retour en images

p 14

Calendrier des lotos 2019

p 16

Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

p 17

Associations

Amicale du Jumelage Paulhan-Krailling	p 18
Les Amis de Paulhan	p 19
Qu'est-ce Qu'on Attend	p 21
Accompagnement Scolaire et Conseils en Education	p 22
Association Parents d'Elèves 1 2 3 Soleil	p 22
Bien chez Nous'nou	p 23
Goupe Patrimoine, Mémoire et Généalogie	p 23
Association Le Bouc de Paulhan	p 24
Lou Récantou	p 24

Etat Civil

p 25

Tribune Libre

p 26

VOTRE APPLI
Paulhan
DISPONIBLE SUR



TOUT PAULHAN DANS VOTRE POCHE



Suivez l'actualité
municipale et
associative



Recevez les
alertes météo



Devenez un
éco-citoyen



Consultez les
menus des
cantines

En imprimant son journal sur un papier écologique voici ce que la ville de PAULHAN a permis d'économiser sur les ressources naturelles :



154
kg de matières envoyées
en décharge



21
kg de CO₂



207
km parcourus en voiture
européenne moyenne



5 645
litres d'eau



352
kWh d'énergie



251
kg de bois



PAULH'INFOS

Le Mag de Paulhan

N°13

Janvier / Février / Mars 2019

www.paulhan.fr



Edito

VOIR LOIN , AGIR JUSTE.

Si on «bouscule» les lettres de MAIRE, cela donne AIMER. De l'amour, pour servir le village et ses concitoyens (es), les élus doivent en déborder : d'amour et d'altruisme.

Dans le Paulh'infos précédent, les responsabilités des Maires étaient présentées comme celles d'un Samu Républicain. Malgré les difficultés inhérentes à la fonction, les élus ont la volonté d'honorer leur mandat. Mandat, qui dans les conditions actuelles, est un véritable sacerdoce. La pression qui s'exerce sur les élus, surtout dans

nos petites communes, est énorme. Les habitants souhaitent trouver dans le village, les mêmes équipements et services publics que dans la grande ville. Paulhan est pourtant bien équipé : une crèche, une école maternelle, une école primaire neuve, un collège, un cabinet médical, un EHPAD, un CCAS, deux pharmacies, deux gymnases, des équipements sportifs, 17 salles pour un tissu associatif riche et diversifié..... Mais les citoyens, surtout les nouveaux qui parfois viennent de la ville, sont en demande. C'est légitime de vouloir toujours plus, pour améliorer l'art de vivre. Mais dans le même temps les moyens des élus se restreignent, alors le maire est pris en tenaille.

L'exercice du mandat est de plus en plus compliqué à cause des raisons administratives, réglementaires, financières... Nous sommes assommés par le poids des normes, le contrôle de l'état, la baisse continue de nos moyens d'actions. Il faut aussi concilier l'exercice du mandat avec la vie professionnelle et familiale. Il faut également prendre en compte le risque juridique et pénal. A cela, il faut ajouter le retard pris en terme de voirie, de mise aux normes accessibilité et économie d'énergie des bâtiments publics, d'entretien du patrimoine, que nous avons à cœur de réparer et de combler durant notre mandat.

Malgré ce, notre volonté de servir les citoyens, de répondre à leurs attentes, à leurs besoins, parfois à leur détresse et d'agir pour l'intérêt collectif, est intacte et reste notre priorité. Servir est notre principale volonté. Nous avons conscience que nous sommes «la porte d'entrée» de la solidarité, de l'école, de la petite enfance, de la culture, de l'économie, de la dynamique du village. Nous savons que «la commune est le lieu de la République, de la proximité, de l'humanité». Notre seule ambition est : servir et défendre le citoyen. Nous sommes sur le terrain, nous agissons, nous ne sommes pas dans le discours, mais dans l'action. Rien n'est facile, car aux contraintes indépendantes de notre volonté présentées plus haut, s'ajoute la crise des comportements. Les nombreuses incivilités, les conduites égoïstes qui ne se soucient nullement de l'intérêt collectif noircissent le tableau. On ne construit pas une société, ne serait ce que locale, sur une somme d'intérêts égoïstes. Pour tisser un récit communal, il faut y croire. Le salut peut venir de tous ces petits mondes que nous tissons, familiaux, amicaux, humanitaires, associatifs avec une grande attente éthique.

Il faut aller au-delà d'un enfermement égoïste. Nous avons le sentiment de vivre dans une société malade ancrée par l'affliction et la tristesse, la tristesse de l'impuissance, la peur du monde. Nous avançons dans la conviction que la complexité de la vie est telle que la seule chose que nous puissions faire c'est de nous soumettre. Nous soumettre, et nous convaincre que nous n'avons plus les facultés de vivre une vie digne et véritable. Il faut en finir avec le pessimisme ambiant en réanchantant les valeurs universelles.

Notre pays est actuellement préoccupé par une crise sociale qui ne peut trouver de réponse au niveau local et auprès des élus de terrain de la ruralité. C'est en tant que citoyen, par notre action militante, que nous pouvons exercer notre influence. De ce noir, nous devons faire jaillir la lumière. Nous n'y parviendrons que collectivement.

Heureusement, pour le bien vivre dans notre village, des bénévoles s'investissent de manière désintéressée et irriguent de leurs propositions notre quotidien. Pour ce dernier trimestre, le salon du bien être, le salon des créateurs, la fête des vendanges, le vin primeur, les expositions du centenaire, les activités culturelles du Sillon et des associations de la commune, les animations sportives et celles de la bibliothèque, les différentes réunions autour de la santé, de la solidarité et de la citoyenneté, le marché de Noël, le téléthon, le repas des aînés et tout ce que j'oublie ou qui est à venir, ont été autant d'espaces-temps offerts aux Paulhanais (es) pour se rencontrer et tisser le lien social indispensable à la vie de notre communauté.

La solidarité, le partage, le vivre ensemble est le sens que nous donnons à toutes les actions que nous entreprenons, que nous proposons, que nous encourageons et soutenons. Tel est le sens de l'agrandissement de la bibliothèque, de la rénovation future de la gare, de la réflexion sur le bourg-centre, des aménagements urbains. Ces projets, nous les concrétiserons grâce à l'aide du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de l'Etat. Mais aussi grâce à une solidarité sans faille de toutes et tous. Notre avenir, le Paulhan de demain nous appartient. Loin des diseurs, de ceux qui font passer l'intérêt particulier, leur vision politicienne et carriériste avant celui de notre communauté, il est urgent de rester en éveil. «Les beaux parleurs sentencieux m'ont toujours fait rire» James Ellroy.

Erik Orsenna écrit «les maires sont des personnes clés de l'humanité et du service à la personne». Je pense que c'est collectivement que nous devons être des ambassadeurs de cet humanisme. C'est vous qui devez faciliter une présence constante au service des autres, qui devez participer au tissage des relations entre tous les éléments de notre société. Les jours, qui vont précéder et suivre les fêtes de fin d'année, vont être autant de moments conviviaux et de partage, dont il est indispensable de profiter. Il convient de procéder à une véritable mobilisation, non pas sur le mode de l'hystérie sécuritaire de la peur, de la panique qui génère la bunkérisation, mais sur celui de la responsabilité et de la prévention.

Ce changement d'année permet de parler du problème du temps. Il faut le considérer comme un allié, pas comme un ennemi. Prendre son temps pour penser, réfléchir, ressentir, c'est capital. Surtout ne pas être obsédé par le temps qui passe. Ce temps, nous allons l'utiliser pour continuer l'aménagement de notre village : seconde réfection des façades de l'ancienne école Brassens, aménagement notre Dame des Vertus, éclairage Ermitage, aménagement Gare, tranche 3 de la voie verte, vie économique ...

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes et une bonne année 2019 en famille et une bonne année sociale qu'il est urgent de construire ensemble et vous invite à la cérémonie des vœux le mercredi 16 janvier 2019, à 18h00, Salle des Fêtes de Paulhan.

Un cahier de doléances et de propositions est à la disposition des administrés à l'accueil de la Mairie pour transmission au Préfet et aux parlementaires.

Claude VALÉRO



Le Maire de Paulhan

Le Conseil Municipal

Les membres du C.C.A.S.

et l'ensemble du Personnel Communal

vous souhaitent leurs meilleurs voeux

pour l'année 2019

Santé, Bonheur, Prospérité



Le Maire de Paulhan,
et le Conseil Municipal,
ont le plaisir de vous convier



à la cérémonie des voeux
mercredi 16 janvier 2019
à 18h, Salle des Fêtes de Paulhan

Affaires générales

Recensement de la population

Le recensement de la population 2019 se déroulera dans notre commune du 17 janvier au 16 février 2019. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST UTILE A TOUS

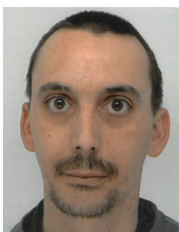
Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : REPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.



VALLEZ Aurélien



HENRY-HENNEBERT Cyril



De gauche à droite : VERNANT Aline, LEMOS Jennifer, HOURADOU Catherine, VERNANT Alain, OCHUIZZI Célia, GAUBERT Mireille

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquer sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

Recensement militaire

BIENTÔT 16 ANS !

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat...

Veillez vous présenter à la mairie de votre domicile muni(e) de votre pièce d'identité – justifiant la nationalité française - et du livret de famille.

Réussite Examen

Si vous avez été reçu à un examen lors de l'année scolaire 2017 - 2018 (BEP, CAP, BTS, Baccalauréat, etc.), nous vous invitons à vous faire connaître à l'accueil de la Mairie avant le 31 mars 2019.

Les titulaires du DNB ne sont pas concernés puisqu'une remise de diplômes a d'ores et déjà lieu au sein du collège Emmanuel Maffre-Baugé.



Système d'Alerte et d'Informations des Populations (SAIP)

Depuis 2015, une sirène d'alerte propriété de l'Etat, a été installée sur le toit de la Salle des Fêtes de Paulhan. Cette sirène a pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes par la prévention et la mise en œuvre de mesures et de moyens appropriés relevant de l'Etat, des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ou privées.



POUR RAPPEL

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur se caractérise par sa faible fréquence et son énorme gravité. Il peut s'agir d'un événement d'origine naturelle ou humaine dont les effets peuvent menacer la population, occasionner des dommages importants.

Le signal national d'alerte

Emis par la sirène, c'est un son montant et descendant qui signale un danger imminent ou en cours.

L'alerte : 3 séquences d'une minute et 41 secondes, séparées par un silence.

Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes.

Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois, depuis le mercredi 7 novembre 2018, à 12h15.

Pour plus de renseignements www.risques.gouv.fr

Rappel sur les obligations d'égagage

Concernant les haies des particuliers qui empiètent sur le domaine public

La sécurité, la sûreté, ainsi que la commodité du passage sur les voies, dont le Maire a la charge d'assurer le respect, impliquent de couper les branches et les racines des arbres longeant le domaine public (art. L. 2212-2 du CGCT).

Le Maire, au titre de ses pouvoirs de police, doit donc s'assurer de l'égagage des plantations le long des voies de sa commune, qu'il s'agisse de plantations communales ou privées, sur le domaine public ou sur les chemin ruraux.

Depuis la loi du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, le nouvel article (art. L. 2212-2-2 du CGCT), permet au Maire, après mise en demeure sans résultat, de procéder à l'exécution forcée des travaux d'égagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage.

Dans ce cas, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. Le dispositif ainsi mis en place par la loi est calqué sur la procédure existante pour les chemins ruraux afin de renforcer les pouvoirs de police générale du Maire, lesquels s'avéraient insuffisants jusque-là pour contraindre les propriétaires à élaguer leurs plantations empiétant sur les voies communales (Loi n° 2011-525 du 17 mai 2011, art 78).

Concernant les haies situées entre deux propriétés privées

Les distances légales :

L'article 671 du Code civil impose une distance de 2 mètres au moins de la limite séparative, pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur. Une distance de 0,50 mètre au moins pour les plantations ne devant pas dépasser 2 mètres de hauteur. Il est cependant possible de planter à cette distance un arbre qui doit normalement s'élever à plus de 2 mètres, à condition de l'éêter régulièrement à cette hauteur.

L'obligation d'égagage :

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres lorsqu'elles dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain du voisin (article 673 du Code civil).

Attention, celui chez qui les branches dépassent ne peut pas les couper lui-même. En revanche, il peut exiger que le voisin élague les branches des arbres qui surplombent son terrain. En cas de refus d'obtempérer, le voisin lésé est en droit de saisir le tribunal d'instance qui pourra condamner le voisin récalcitrant à élaguer, au besoin sous astreinte c'est à dire moyennant le paiement d'une pénalité par jour de retard.

Important, le voisin lésé peut exiger cet égagage même si cela risque de faire mourir l'arbre. En outre, ce droit d'exiger l'égagage des branches est un droit absolu qui ne se perd pas même après trente ans d'inaction.

Pétition

En 2016, la municipalité avait été informée d'une étude en cours sur le devenir des agences du Crédit Agricole de Paulhan et Montagnac. Depuis, nous n'avons plus eu de nouvelles et c'est de manière non officielle que Monsieur le Maire a appris la transformation du Crédit Agricole.

Monsieur le Maire et 6 maires voisins ont sollicité une rencontre avec des responsables de la banque. Le coût et/ou l'impossibilité d'assurer la sécurité des locaux de l'agence seraient à l'origine de la décision d'instaurer un service minimum. Il sera alors impossible de retirer ou de déposer des espèces au comptoir. Il faudra également avoir un rendez-vous pour pénétrer dans les locaux.

Une pétition est à votre disposition en mairie pour demander que le fonctionnement actuel de cette banque persiste afin de préserver le service rendu au public.

Crèche A Pas de Loup

Toute l'année, vous pouvez inscrire votre enfant à la crèche A Pas de Loup de Paulhan, pour du temps partiel ou du temps complet ou de la halte-garderie (occasionnel).



La crèche vous invite à formuler votre demande le plus tôt possible. Ainsi, dès qu'une place se libère ou des heures d'accueil dans la semaine, nous pouvons vous contacter plus rapidement.

**Crèche A Pas de Loup,
64, rue Paulette Hauchard**

34230 PAULHAN

04.67.38.21.38

creche.apasdeloup@mfgs.fr

www.mfgs.fr



Eau et Assainissement

Depuis le 2 janvier 2018, les **compétences eau et assainissement ont été transférées à la régie intercommunale INTERC'EAU** située au 4 rue Maréchal Ferrand, ZAE de la Barthe, à Paulhan.



Pour la facturation, pour toutes questions relatives à l'eau ou l'assainissement, **merci de composer le 0 805 295 715.**

L'accueil du public dans les locaux de la Barthe se fait :

- du lundi au jeudi : de 8h à 13h
- le vendredi : de 9h à 12h.

Une messagerie électronique est également à votre disposition : eau.assainissement@cc-clermontais.fr

Centre des Finances Publiques Pézenas

Le centre des finances publiques de Pézenas communique ses horaires d'ouverture au public :



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1°) Jusqu'au vendredi 4 janvier 2019 :

- le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 ;
- le mardi, jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h.

Il est possible de prendre rendez-vous le mardi matin et le jeudi matin.

2°) A compter du lundi 7 janvier 2019 :

- Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 ;
- Le mardi, jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Le lundi matin, le lundi après-midi et le jeudi matin, les usagers continueront d'être reçus sans rendez-vous.

En revanche, le mardi matin et le vendredi matin, les usagers continueront à être accueillis pour les questions et renseignements simples (délivrance d'imprimés, de copies d'avis, question d'ordre général...) dans les conditions habituelles.

Toutefois, pour les questions et renseignements plus complexes (c'est-à-dire nécessitant un accès au dossier fiscal), la réception du public sera exclusivement sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, vous disposez de quatre possibilités :

- À l'accueil du centre des finances publiques (aux horaires d'ouverture des services) ;
- Par téléphone : 04.67.90.49.00 ;
- Par messagerie électronique : sip-sie.pezenas@dgfip.finances.gouv.fr ;
- Sur le site www.impots.gouv.fr (rubrique « contact » puis laissez-vous guider).

Dans tous les cas, merci de vous munir de votre numéro fiscal.

Cimetière communal

Le Syndicat Centre Hérault, chargé du traitement et du recyclage de vos déchets, produit environ 3 000 tonnes de compost chaque année à partir de vos déchets organiques.

Depuis 2006, ce compost est certifié « matière fertilisante utilisable en agriculture biologique ». C'est le résultat de la qualité de votre tri.

Aussi, afin de poursuivre dans cette optique, des containers de tri sélectif (vert et gris) sont installés dans le cimetière communal.

Tri des déchets : les bons gestes

Dans le bac vert

Compostage



Compositions florales



Végétaux divers



Petites tailles

Dans le bac gris

Enfouissement



Flours, bouquets, compositions artificielles



Pots en plastique



Rubans et films plastique



Mousses de support

Merci pour la qualité du tri



Urbanisme

Révision Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal de Paulhan a délibéré en date du 09/07/2015 afin de prescrire la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la Commune. De nouvelles mesures législatives et réglementaires ont été adoptées dans le domaine de l'urbanisme notamment les lois Grenelle et ALUR. Il apparaît opportun de conforter le P.L.U de la commune avec ces nouvelles mesures.

Il semble donc nécessaire d'accompagner ces évolutions afin de fixer les objectifs en réorientant le projet d'aménagement et de développement durable du territoire, à savoir :

- renforcer le dynamisme économique de la commune pour assurer la création de richesses et d'emplois ;
- développer une commune accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins de tous ses habitants ;
- maintenir l'équilibre harmonieux entre le développement économique de la commune, son aménagement (modes d'urbanisation, déplacement) et la protection de l'environnement naturel et agricole.

Un registre de concertation est disponible à l'accueil de la mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, destiné aux observations de toute personne intéressée. Il est également possible d'écrire à M. le Maire.

Entreprise Locale

Magasin de fruits et légumes à Paulhan Vente directe du producteur

Marc Alliaume, producteur de fruits & légumes a repris l'été dernier la boutique de Jean Marie Satger qui a pris sa retraite.

Arrivé de Bretagne avec sa conjointe, il a saisi l'opportunité de reprendre cette boutique très connue des Paulhanais depuis bien longtemps.

Il vous propose des fruits et légumes de sa production locale.

Nouveauté : la boutique réouvrira plus tôt que d'habitude, dès mars 2019 avec des légumes de saison.

**Marc ALLIAUME - Producteur, 13 Cours National (à 2 pas de la mairie), 34230 PAULHAN
Tel 07.66.83.13.30**



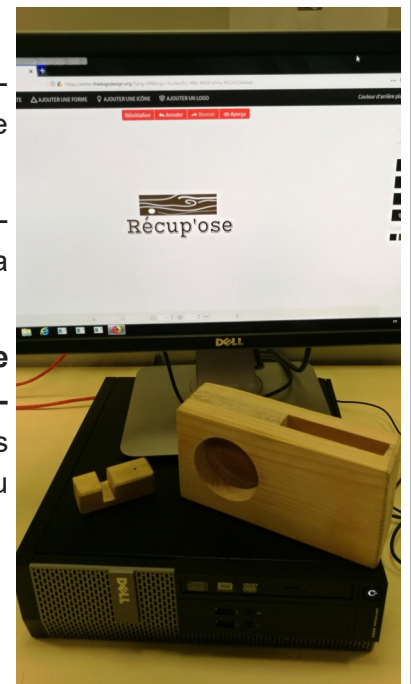
Collège Emmanuel Maffre-Baugé

Le collège E. Maffre-Baugé de Paulhan à l'heure de la mini-entreprise

Soucieux de répondre de manière novatrice aux besoins des élèves, une équipe d'enseignants et de personnels volontaires accompagne une quinzaine d'élèves dans une nouvelle aventure : **la création d'une mini-entreprise.**

Ces élèves de 4ème et 3ème sont investis, depuis début octobre, dans ce projet ambitieux et motivant, qu'ils vont développer de A à Z. De l'idée jusqu'à la vente, en passant par l'étude de marché, le financement, la production,...

Recup'Ose, c'est le nom qu'ils ont choisi, mettra en vente **des supports de téléphones portables multi-formats à partir de bois récupéré et recyclé.** Vous serez certainement amenés à entendre parler de cette initiative alors n'hésitez à soutenir nos collégiens qui représenteront leur établissement au championnat régional de la mini-entreprise en juin prochain.



Retour en images



Cérémonie 11 novembre 2018



Exposition
Guerre 14-18



La Cigale



Collecte de la banque alimentaire



Travaux gymnase : avant / pendant / après

Prix TPE : Philippe Rouquette



Stage de foot



Téléthon 2018
Tennis Club Paulhan



Salon des Créateurs



Salon des Créateurs



Théâtre à la cave coopérative



Cie La Bouillonnante Portraits d'Ici



Marché de Noël



Animation repas Cyclo-Club



AJKP Vin Primeur



Calendrier des lotos 2019

Les lotos ont lieu à la Salle des Fêtes de Paulhan, le samedi à 21h et le dimanche à 16h.

DATES	ASSOCIATIONS
<i>Vendredi 4 janvier 2019</i>	
Samedi 5 janvier 2019	Ensemble et Solidaires (les deux lotos auront lieu à 16h)
Dimanche 6 janvier 2019	
<i>Vendredi 11 janvier 2019</i>	
Samedi 12 janvier 2019	Amicale des Sapeurs-Pompiers Loto du Téléthon
Dimanche 13 janvier 2019	
<i>Vendredi 25 janvier 2019</i>	
Samedi 26 janvier 2019	Paulhan Solidaire
Dimanche 27 janvier 2019	
<i>Vendredi 1^{er} février 2019</i>	
Samedi 2 février 2019	La Gaule Paulhanaise
Dimanche 3 février 2019	
<i>Vendredi 8 février 2019</i>	
Samedi 9 février 2019	Etoile Sportive Paulhan-Pézenas Avenir
Dimanche 10 février 2019	
<i>Vendredi 15 février 2019</i>	
Samedi 16 février 2019	Cyclo-club Paulhanais
Dimanche 17 février 2019	
<i>Vendredi 22 février 2019</i>	
Samedi 23 février 2019	Amicale des Sapeurs-Pompiers Anciens Combattants
Dimanche 24 février 2019	
<i>Vendredi 1^{er} mars 2019</i>	
Samedi 2 mars 2019	Comité des Fêtes
Dimanche 3 mars 2019	
<i>Vendredi 8 mars 2019</i>	
Samedi 9 mars 2019	ACA²P
Dimanche 10 mars 2019	
<i>Vendredi 15 mars 2019</i>	
Samedi 16 mars 2019	Le Bouc de Paulhan
Dimanche 17 mars 2019	
<i>Vendredi 22 mars 2019</i>	
Samedi 23 mars 2019	Rencontre et Loisirs
Dimanche 24 mars 2019	
<i>Vendredi 29 mars 2019</i>	
Samedi 30 mars 2019	Association Laïque des Parents d'Elèves du Collège
Dimanche 31 mars 2019	
<i>Vendredi 5 avril 2019</i>	
Samedi 6 avril 2019	Au-Delà de Nos Limites
Dimanche 7 avril 2019	
<i>Vendredi 12 avril 2019</i>	
Samedi 13 avril 2019	Amicale des Sapeurs-Pompiers Foyer Socio-Educatif du Collège
Dimanche 14 avril 2019	
<i>Vendredi 19 avril 2019</i>	
Samedi 20 avril 2019	Paulhan Handball Club
Dimanche 21 avril 2019	
Lundi 22 avril 2019	
<i>Vendredi 26 avril 2019</i>	
Samedi 27 avril 2019	Etoile Sportive Paulhan-Pézenas Avenir
Dimanche 28 avril 2019	

Bibliothèque Municipale Jeanne Grizard

EXPOSITION du 5 au 16 février



L'exposition artistique sur la thématique du portrait, est le résultat du travail avec l'école Arc-en Ciel et l'EHPAD, en partenariat avec la Compagnie la Bouillonnante, le Théâtre Le *Sillon* et la bibliothèque municipale.

ANIMATIONS

Pour les tout-petits

Chaque mardi à 10h30, des séances autour du livre et de la lecture proposées aux petits lecteurs et à leurs accompagnateurs.



Calendrier :

- les mardis 8, 15, 22 et 29 janvier,
- les mardis 5, 12 et 19 février,
- les mardis 12, 19 et 26 mars.

Pour enfants de 7 à 12 ans :

Atelier Théâtre et lecture, à 10h30 le mercredi.

Ecouter une histoire, jouer un personnage... sont un aperçu de l'activité proposée par la bibliothèque et animée par Corine Casabo, comédienne professionnelle.



Calendrier :

- les mercredis 16 et 30 janvier,
- le mercredi 13 février,
- les mercredis 13, 20 et 27 mars.

Gratuit, inscription auprès de la bibliothèque.

Jouons avec les mots

Cette nouvelle activité, pour les enfants de 7 à 12 ans, sera l'occasion de s'amuser en écrivant, le mercredi, de 10h à 11h30.

Calendrier:

- les mercredis 9 et 23 janvier,
- les mercredis 6 et 20 février.

Gratuit, inscription auprès de la bibliothèque.

Adultes

Atelier d'écriture avec Madame Baude de « L'atelier des Mots Ecrits »

de 16h à 17h30, le mercredi.

Calendrier :

- les mercredis 9 et 23 janvier,
- les mercredis 6 et 20 février,
- les mercredis 6 et 20 mars.



Gratuit, inscription auprès de la bibliothèque.



Atelier à la Bibliothèque : création d'animaux hybrides

Infos

Vous disposez d'un peu de temps? Vous aimez partager votre goût pour les livres et la culture? Devenez bénévole à la bibliothèque Jeanne Grizard. Les missions sont variées : conseil, participation aux animations, prêts de documents. Vous serez accompagné et formé pour pouvoir valoriser au mieux vos compétences. Pour plus de renseignement, adressez-vous à la bibliothèque municipale 72 Cours National, face à la salle des fêtes.

Info pour les retardataires : penser à rapporter vos livres car d'autres lecteurs les attendent. Par avance, merci.

Partageons nos lectures : cette animation, lancée il y a quelques années, revient et sera programmée une fois par mois.

Chacun est invité à parler d'un livre qu'il a aimé, d'un spectacle, d'une pièce de théâtre, d'une exposition pour donner envie de le ou la découvrir.

Rendez-vous le mercredi 30 janvier à 15h pour une réunion de présentation de cette animation.

Rétrospective sur 2018 et perspectives pour 2019

2018 se termine sur un bilan plutôt positif. Les rencontres proposées par l'AJPK ont eu autant de succès que les années précédentes, soirée bavaroise et fête du vin primeur en particulier, et les bénévoles pour la confection des oreillettes ont répondu « présent ».

Merci à tous ceux et celles qui ont permis à l'AJPK de passer une bonne année 2018.

2018 a été l'année du voyage à Krailling. C'est le 18 juillet que la délégation menée par l'AJPK a pris la route en direction de la Bavière pour aller fêter le 43ème anniversaire du Jumelage avec Krailling.

La municipalité de Paulhan était représentée par Claude Valéro, maire de la commune.

Après une étape en Alsace, qui a permis aux participants de visiter le centre historique de Mulhouse, la délégation a rejoint Krailling où l'attendaient les responsables de l'Amicale allemande et les familles d'accueil.

Comme d'habitude, nos amis allemands avaient préparé un programme permettant de découvrir des lieux très intéressants ; en particulier la visite de la ville de Donauwörth au bord du Danube, la visite du Musée « Homme et Nature » du Château de Nymphenburg près de Munich et la visite du Moulin de Krailling attendant à la nouvelle bibliothèque.

La « soirée officielle » et la « soirée d'adieu », toujours aussi conviviales, ont été l'occasion d'échanges entre les membres de la délégation paulhanaise et les amis allemands participant à ces rencontres.

Repartis de Krailling le 24 juillet, nous avons fait une halte à Annecy, où après une nuit d'hôtel, nous avons profité d'une visite guidée de la ville avant de reprendre la route pour rejoindre Paulhan.

Ce voyage a donné satisfaction à tous les participants et l'ambiance a été très amicale pendant tout ce voyage. Le seul regret à formuler, c'est le faible nombre de participants à cette délégation. Ceci étant dû en partie à des problèmes de santé.

2019 arrive et avec cette nouvelle année des changements importants auront lieu au niveau de la gouvernance : le conseil d'administration doit être renouvelé pour la moitié de ses membres et va avoir besoin de « nouvelles recrues ». Espérons qu'à l'Assemblée Générale du 25 janvier 2019 le CA puisse retrouver ses 12 membres.



Dates des rencontres déjà programmées pour 2019 :

- Assemblée Générale : Vendredi 25 janvier 2019
- Soirée bavaroise : Vendredi 27 septembre 2019
- Fête du vin primeur : Vendredi 22 novembre 2019

Toute l'équipe de l'AJPK vous souhaite une bonne fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

Contact : ajpk34230@gmail.com ou 06 21 64 76 36

Rappel des dernières actions :

LE JEUDI 4 OCTOBRE 2018 au Musée de Lodève

Visite de l'exposition temporaire « **Faune, fais-moi peur ! Images du faune de l'antiquité à Picasso** »



Le grand Faune de Paul Dardé, sculpture emblématique de 4 mètres de haut a accueilli, ce 4 octobre, Les Amis de Paulhan, pour une visite guidée particulière dans un nouveau musée entièrement rénové.

Entre mythes et représentations, l'exposition **Faune fais-moi peur !** fait dialoguer des œuvres d'époques et techniques différentes, en particulier du faune que réalise entre autre Picasso (séjour a Antibes en 1946). Elle est l'évocation de multiples facettes de cet être mystérieux : hybride, espiègle, érotique...

LE VENDREDI 2 NOVEMBRE 2018 à la salle des fêtes de Paulhan

Conférenciers : MM Jean-Luc et Louis SECONDY, historiens et professeur d'histoire



Souvenirs et honneur à nos soldats morts pour la France lors de la première guerre mondiale

Cette conférence de très grande qualité, présidée par M. Louis Sécondy Docteur en histoire, auteur de nombreux livres, fut accompagnée par Jean-Luc Secondy, professeur d'histoire.

Ces deux historiens nous ont permis d'approfondir nos connaissances sur cette période tragique de notre histoire.

A cette occasion, la liste des 66 morts pour la France qui figure sur notre monument aux morts (œuvre du célèbre sculpteur Jean Antonin Injalbert) a été mise à l'honneur. (Remerciement au groupe Patrimoine, Mémoire et Généalogie représenté par Simon Carillo).

Il faut rappeler que le monument aux morts est un patrimoine qui contribue à entretenir notre mémoire sur les conflits sanglants du XX^e siècle. Il était important pour le centième anniversaire de l'armistice de cette première guerre mondiale de ne pas oublier ces humbles héros qui restent le plus souvent des anonymes.

Les deux conférenciers nous ont présenté ces hommes, et relaté certains aspects de leur biographie pour qu'ils "reprennent vie" en quelque sorte et que leur sort interroge notre sensibilité.

En complément de cette évocation, une exposition d'objets et de documents a été présentée à la population ; cette exposition a permis, entre autres, d'accueillir l'ensemble des classes de l'école primaire Arc-en-Ciel de Paulhan accompagné de leurs enseignants (du CP à la classe de CM2). Les élèves ont ainsi posé de nombreuses questions pertinentes aux accompagnateurs dont Aleksandra Djurovic qui a joué le rôle de guide à cette occasion.

L'objectif de cet évènement, mené en collaboration avec la Mairie (prêt de l'exposition de tableaux), nous a permis de mettre en valeur **L'Art et la peinture pendant la première guerre mondiale.... Introduction du mouvement DADA**, mouvement international d'artistes et d'écrivains.

Un grand remerciement à tous les participants qui ont apporté un soutien actif à la préparation de cette action souvenir qui marquera certainement l'année 2018.

Conférence : Docteur José Cazes **Le vin de Noé** du 7 Décembre



Le Docteur Cazes a évoqué avec beaucoup d'humour « L'homme qui plantait la vigne ». (François Villon)

Combien de peintres, d'artistes ont donné à ce personnage une image des dizaines de fois renouvelée, soit perché sur un cep de vigne, soit plus souvent entouré d'un grand troupeau !....

NOS ACTIONS A VENIR

- Le 19 décembre 2019 : **Réunion du conseil d'administration.**
- Le 20 Janvier 2019 : **Fête de Saint Sébastien en coopération avec les Vignerons du paulhanais, Salle des fêtes (repas festif, loto à l'ancienne ...).** Le programme détaillé vous sera communiqué par affichage et voie de presse.

Il y a déjà 10 ans, Andrée Audemar relançait cette fête emblématique de Paulhan !

Quelques mots sur l'historique de cette fête locale très ancienne :

« **Le Passage de Saint Sébastien !!!**

Si vous partez du jeu de ballon pour accéder à la place Voltaire et à la route d'Aspiran, vous empruntez une rue sans nom, courte, très pentue, qu'on appelait la côte ou la descente, selon le cas!!

*A mi-chemin de la côte, à droite, existe un portail en fer, toujours fermé, "et qui doit toujours le rester" disaient les mamées de mon enfance: « **C'est le Passage de Saint Sébastien** »*

Elles racontaient que ce dernier, pourchassé par les troupes romaines, aurait emprunté un sentier

(au niveau de la porte) pour rejoindre le "chemin" d'Aspiran et ainsi leur aurait échappé.

Depuis le passage ne devait plus être ouvert. D'ailleurs JESUS du haut de sa croix, surveillait!

Le docteur Werheggen (bien connu des anciens Paulhannais) habitait la maison attenante. S'amusant de l'histoire, une fois par an, il ouvrait le portail pour faire livrer son charbon, mais l'œil réprobateur des grand-mères l'incitait à vite le refermer!

*En bas de la descente, à droite, **une statue de Saint Sébastien est nichée dans un coin de façade.** Ce n'est pas celui de mon enfance (il a été volé puis remplacé).*

Je ne le reconnais pas : Le mien était plus beau et plus COURAGEUX !!!! »

Josette Géricot

- 24 janvier : **Assemblée Générale des Amis de Paulhan Salle Brassens.** Nous adressons un appel à toutes les personnes bénévoles, volontaires et motivées pour nous rejoindre afin que perdurent nos actions favorisant la culture et le patrimoine régional.

- Courant Janvier : **Sortie du livre évoquant l'histoire de l'Ecole Primaire Supérieure de garçons de Paulhan de Pierre Simon.**



« La réception définitive des bâtiments d'origine du collège de Paulhan, rénové en 1990/1995, date de février 1918. Ils avaient été spécialement construits pour abriter une école primaire supérieure, destinée à accueillir des garçons en internat.

Pendant vingt-six ans, de l'année scolaire 1916/1917 à celle de 1942/1943, l'école primaire supérieure de Paulhan, contribua à établir solidement la renommée du village, alors desservi par une gare située au carrefour de quatre voies ferrées.

Mais qui sait aujourd'hui ce que recouvre le terme « écoles primaires supérieures » ? A quoi servaient-elles ? Pourquoi celle de Paulhan avait-elle acquis une renommée atteignant les limites du département ?

C'est cette histoire que le présent ouvrage retrace, richement illustré de documents, photos, et cartes postales d'époque. Les passionnés d'histoire locale y trouveront des renseignements précis sur l'organisa-

tion et le fonctionnement de cet établissement et des souvenirs souvent émouvants, d'anciens élèves. Les lecteurs qui s'intéressent à l'éducation des enfants, y découvriront, avec étonnement peut-être, les deux ordres d'enseignement distincts existant alors ».

P. Simon

- Mardi 5 février : **Ballade dans le centre historique de Saint Pons de Mauchiens.** Visite Guidée : M. Guy Pargoire ; programme détaillé par affichage.

Nous sommes particulièrement heureux de vous proposer une série de conférences qui associe les Amis de Paulhan à l'association **Art de vivre de Saint-Pargoire avec la participation de l'association « IBIS d'Agde »** dont voici le programme ci-dessous :

- Vendredi 25 Janvier : **Nos premiers St Pargoirens** (conférencier : Dr Jean Gasco – Archéologue)
- Vendredi 25 Mars : **La période Romaine** (conférencier : Dr Stéphane Mauné Archéologue – Chercheur du CNRS).
- Vendredi 19 Avril : **Le village médiéval de St Pargoire et la fabrique des villages Languedociens.** (conférencier : Dr Laurent Schneider – chercheur au CNRS).

Attention ! Ces trois conférences se feront à la salle Max Paux à Saint Pargoire à 19 heures.

Qu'est-ce qu'On Attend

PROGRAMMATION DES ACTIONS DE QGOA AU PREMIER TRIMESTRE 2019

5 JANVIER 2019	SORTIE CULTURELLE	ARLES
9-17 FÉVRIER 2019	EXPOSITION "TRANSUMANCES"	ART EN GARE
15 FÉVRIER 2019	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	GARE DE PAULHAN
23 MARS 7 AVRIL 2019	EXPOSITION "SUR LE FIL"	ART EN GARE
28 AVRIL ->ÉTÉ 2019	"PASSAGES" <u>Franchissons la porte</u>	VOIEVERTE

Le projet "passages" se fait en collaboration avec les écoles et le collège de Paulhan ainsi qu'avec les artistes amateurs de la commune et alentours qui souhaitent installer leur porte "customisée" sur la voie verte.

L'installation sur la voie verte se fera à partir de mi mars ...

Tous renseignements complémentaires en téléphonant au 06 08 56 73 08 / ou au 07 83 10 80 07
Et sur le site internet <https://qgoa.wordpress.com>



Accompagnement Scolaire et Conseils en Education

« La curiosité des enfants est un penchant de la nature qui va comme au devant de l'instruction ; ne manquez pas d'en profiter. »

Fénelon (1651-1715)



L'Accompagnement Scolaire et Conseils en Education est une association locale reconnue complémentaire de l'enseignement public grâce à ses membres fondateurs qui sont à la fois spécialistes de l'éducation et généralistes de l'éducation.

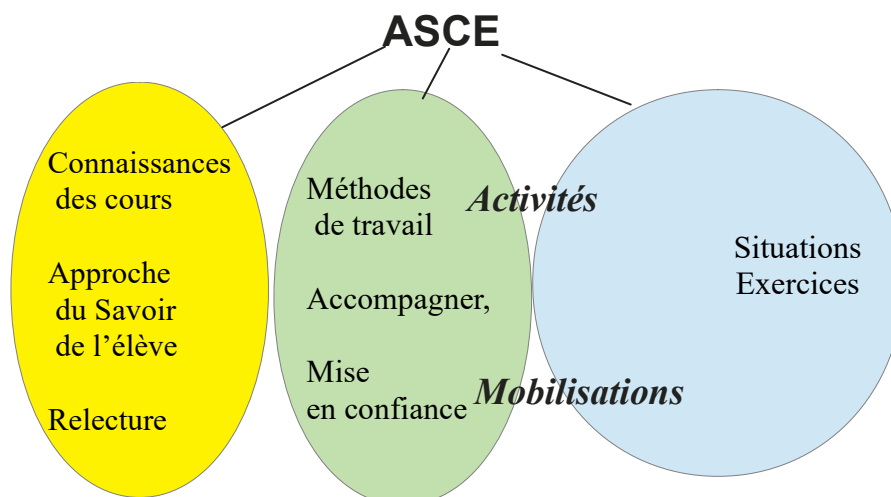
Elle est une association locale, de loi 1901, apolitique et non-confessionnelle. Elle propose un accompagnement personnalisé (2 élèves à 4 maxi), **un soutien dirigé par des professeurs certifiés** pour les élèves en classe de **CM1, CM2 et 6èmes à 16h 30** et pour les élèves de **5èmes, 4èmes et 3èmes à 17h30, tous les mercredis, à la salle LOUIS SERT.**

Le professeur écoute et repère les lacunes afin que l'enfant acquiert confiance, estime de soi et motivation, puis il propose des situations, des exercices afin de le mener à l'autonomie.

L'adhésion à l'association est fixée à un tarif annuel de 10 euros par famille. L'inscription à un cours est soumise au paiement d'une cotisation.

Votre enfant a besoin d'un soutien scolaire ? N'hésitez pas à nous contacter :

conseilscolaireducation@gmail.com ou 06 70 453 453



Association Parents d'Elèves 1 2 3 SOLEIL



L'association 1 2 3 Soleil organise le mercredi 20 mars 2019, à partir de 15h, son 1er carnaval.

Le départ se fera de la maison de retraite.

Le défilé sera clôturé par un goûter dansant sur le parking de la Salle des Fêtes.

Des ateliers pour préparer Monsieur Carnaval seront organisés avec la participation de l'EHPAD de Paulhan.

Le thème vous sera transmis courant janvier 2019.

Au cours de l'année, l'association proposera des ateliers ouverts à tous les enfants, sur inscription. Vous pourrez en prendre connaissance par voie d'affichage, sur les panneaux de l'école DOLTO et du groupe scolaire Arc-en-Ciel.

L'association « Bien chez nous, nou ! vous présente ses meilleurs vœux !

Vendredi 14 décembre 2018 s'est déroulé à la salle des fêtes de Paulhan, notre après midi « fêtons Noël ». Fête réservée aux parents et enfants accueillis par les assistantes maternelles.

Petits et grands ont pu voir un spectacle présenté par la Cie Carabotte « La lettre du père Noël », et c'est autour d'un goûter préparé par les assistantes maternelles que le père Noël est venu faire sa distribution de surprises.

Merci aux commerçants de Paulhan et d'Adissan qui nous ont permis de confectionner encore cette année une très belle tombola.

A venir : Carnaval, le jeudi 11 avril sur le thème « Les dalmatiens »; défilé sur le marché.



Pour tous renseignements :

Présidente : Mme Corinne OLIVER : 06.72.49.48.89

Mail : biencheznousnou34@gmail.com

Groupe Patrimoine, Mémoire et Généalogie

Le Groupe Patrimoine, Mémoire et Généalogie a eu le plaisir de vous accueillir à la salle des fêtes, du 2 au 11 novembre, lors de l'exposition consacrée à la commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale.

Après un long travail de recherches, nous avons pu retracer les biographies des 66 poilus inscrits sur le monument aux morts de Paulhan.

L'exposition vous a présenté les souvenirs de Paulhan avec 9 panneaux évoquant les 66 poilus tombés au champ d'Honneur ainsi que des documents d'époque, objets, photos et lettres ayant appartenu à des soldats paulhanais ou non, revenus du front.

Nous tenons à remercier Jean-Luc BIROUSTE, Renée GENIEYS, Jean GERICOT et Geneviève SEBE pour nous avoir confié une partie de leurs documents familiaux.

Nous invitons les personnes en possession d'archives familiales à venir étoffer les documents qui vous ont été présentés.

Pour cela, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail souvenir14.18paulhan@gmail.com, au 04 67 25 20 45 ou au 06 81 83 63 62.



Association du Bouc de Paulhan « Manja Tripas »

Le Baptême du Petit Bouc de Paulhan Le samedi 19 janvier 2019

A l'occasion du Baptême totémique du petit bouc de Paulhan, l'association du Bouc de Paulhan vous invite à un rassemblement festif d'animaux totémiques dans le village.

16h00 : Départ de la Salle des Fêtes pour un tour de ville et des surprises.

19h00 : Vin chaud dans les Halles

20h00 : Repas sur réservation (15 euros) à la Salle des fêtes.

Réservation possible jusqu'au 12 janvier auprès de :

Lucien : 06.27.49.04.06

Stéphane : 06.95.62.75.75

Aleksandra : 06.81.83.63.62



Lou Récantou



Pour la seconde saison, on peut pratiquer le KENDO à Paulhan, au sein de l'association Lou Récantou, dans la salle du bas au gymnase départemental, rue Joliot Curie.

Les cours ont lieu le jeudi soir, de 20h30 à 22h, sous la conduite de Jean-François VENTURINI, enseignant diplômé d'état.

Le KENDO est l'aboutissement moderne des anciennes techniques japonaises de combat au sabre (KATANA), remplacé par une épée de bambou (SHINAI) qui permet des échanges sans risque de blessure.

Le KENDO est la voie du Sabre : le « Do » en tant que discipline pour le perfectionnement du corps et de l'esprit vise une meilleure harmonie sociale et apporte sa contribution à la paix.

Tout le monde peut pratiquer le KENDO, sans limite d'âge, le public féminin y trouvant toute sa place.

La pratique assidue mènera le Kendoka à combattre les 4 défauts :

- la peur
- la surprise
- le doute
- l'indécision

Pour développer les 4 qualités :

- la courtoisie
- la force physique
- la vitesse du corps
- la sérénité



Si vous voulez vous joindre à nous, nous vous accueillerons dans un esprit de partage et d'amitié.

Renseignements : lourecantou-paulhan.fr / 06.43.35.23.92

Etat Civil

Ils sont nés ...

BAUQUIER Joanna le 07/06/2018
ISAIA Milan le 24/06/2018
BELMONDO Enoha le 03/07/2018
GILABERT Timéo le 11/08/2018
PETIT Olivia le 11/09/2018
LINARES Ava le 11/09/2018
JEDLICZKA Sacha le 12/09/2018
CALMELS Ethan le 14/09/2018
ANDREU Stella le 14/09/2018
ZAMMIT Stanislas le 08/10/2018
BARTHES Louna le 15/11/2018
BELLAFKIH Maïssane le 16/11/2018
CHAMPOMIER DE CAROLIS Zola le 16/11/2018



Ils se sont pacsés...

VISSEQ Vincent et JULIAN Julie le 19/09/2018
ROMUALD Lilian et SOLLIER Laureleen le 14/11/2018
BERGES Eric et SALEMBIER Stéphanie le 26/11/2018



Ils se sont mariés...

EL MARZGUIOUI Saïd et TAHIRI Fatima le 30/06/2018
MOUSSOT Mickaël et SANTIAGO Cécile le 11/08/2018
MEUNIER Norbert et GIRAUDON Sylvie le 24/11/2018

Ils nous ont quittés...

CLEMENT Jean-Pierre le 12 /04/2018, âgé de 71ans
BARTHÉS Nadine née BABY le 17/07/2018, âgée de 62 ans
MARULIER Marie née BEAUTIAS le 19/07/2018, âgée de 92 ans
SOULA Françoise née PAULHE le 27/07/2018, âgée de 95 ans
PEREZ Antoinette veuve ESCANEZ le 7/08/2018, âgée de 87 ans
CARCENAC Madeleine veuve ROUQUETTE le 09/08/2018, âgée de 83 ans
PICQUET Pamela le 11/08/2018, âgée de 35 ans
ALCARAZ Vincent le 17/08/2018, âgé de 88 ans
IMBERT Claude le 23/08/2018, âgé de 85 ans
TOUREL Fernande veuve CASTAN le 30/08/2018, âgée de 102 ans
BERTRAND Pierre le 27/09/2018, âgé de 92 ans
LONCHAMPT Gustave le 09/10/2018, âgé de 98 ans
RANDON Joël le 22/11/2018, âgé de 68 ans
SEVEGNER André le 26/11/2018, âgé de 91 ans



LISTE « PAULHAN AVENIR »

Cela fait cinq ans bientôt que nous^(*) vous informons au travers de cette tribune, mais nous ne savons pas si nous sommes lus, ni si les messages sont bien perçus. Aussi, pour cette nouvelle année 2019, nous vous donnons la parole. Vous pouvez écrire ici toutes vos critiques, exprimer toutes vos attentes, puis vous découpez cet encart pour nous le remettre, soit directement à l'un(e) d'entre nous, soit en le déposant dans la boîte aux lettres de Laurent Dupont, au 4 de l'avenue Paul Pélisse (rue de la Poste en face de la librairie) ; vous pouvez utiliser une autre feuille si vous manquez de place ;-). Sinon, vous pouvez nous adresser un courriel sur paulhan-avenir@orange.fr. Une synthèse en sera publiée dans le prochain numéro de Paulh'infos.



(*) : A. DJUROVIC - L. DUPONT - F. HEREDIA - J. ROIG

LISTE « PAULHAN DEMAIN »

Quand l'éducation populaire est à la source des agricultures respectueuses des humains, de l'environnement, de la biodiversité

(Brève histoire du CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural)

Dans les années 50, la rencontre entre les maîtres agricoles et les amicales laïques est à l'origine de la naissance des CIVAM. Au début des années 60, la FNCIVAM devient un acteur majeur de la formation des responsables agricoles contribuant à la modernisation de l'agriculture. Vingt ans plus tard, les groupes CIVAM s'ouvrent au rural (tourisme, accueil à la ferme) et au développement des productions de qualité (bio, produits fermiers...) en réponse aux attentes des agriculteurs souhaitant vivre de leur métier sans passer par l'intensification.

Dans les années 1990, la décentralisation oblige les groupes à acquérir leur autonomie dans leur recherche de moyens financiers. Le fonctionnement pyramidal de la FNCIVAM est alors abandonné au profit d'un fonctionnement en réseau. A cette période, les groupes qui approfondissent les thèmes liés à la diversification agricole (circuits courts, restauration collective, accueil...) dialoguent avec ceux qui sont davantage tournés vers la réorientation des systèmes de production. L'agriculture durable se déploie alors dans le grand ouest à travers le Réseau Agriculture Durable (RAD) puis plus récemment aux régions de grandes cultures, aux zones de moyenne montagne et de Méditerranée.

La décennie actuelle débute avec le désintéressement pour la FNCIVAM du Ministère en charge de l'Agriculture, sa tutelle historique. La non-reconduction des chargés de mission, jusqu'alors mis à disposition, sans compensation financière marque la fin d'une époque. La Fédération nationale portée par son réseau, se concentre sur ses missions premières : la promotion des initiatives et des valeurs du réseau, la mutualisation et l'échange avec des partenaires variés, la structuration et l'animation du réseau, la veille réglementaire, la coordination de trois thèmes majeurs (systèmes de production autonomes et économes, circuits courts, accueil social). La FNCIVAM reste attentive aux initiatives du réseau en termes d'installation, de transmission et de création d'activités et à accompagner l'émergence de nouveaux thèmes et de nouveaux groupes. En 2017, la FNCIVAM, le RAD et l'AFIP fusionnent pour devenir Réseau CIVAM.

Malgré les difficultés, ces dernières années, le réseau des CIVAM a gagné en crédibilité. Le réseau des CIVAM est régulièrement sollicité pour apporter son expertise et enrichir les débats sur l'avenir de l'agriculture et de la ruralité. Ainsi en portant les innovations qui foisonnent dans le réseau, Réseau CIVAM s'est fait reconnaître comme un acteur important du développement agricole. Son expérience et son ouverture lui permettent de tisser et renforcer des partenariats avec les milieux de l'environnement, de la recherche, de l'enseignement et du développement agricole.

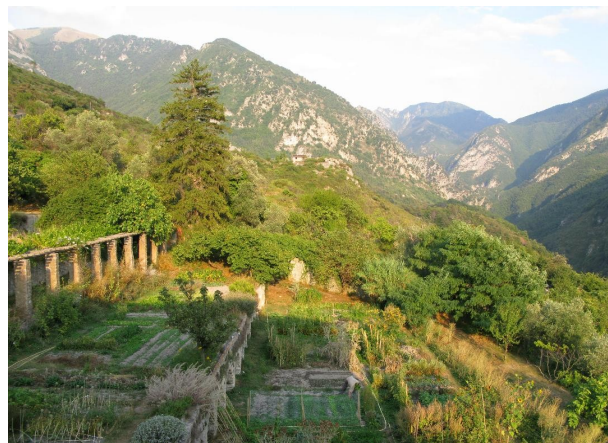
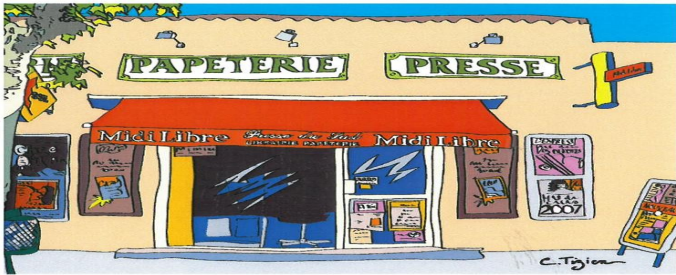


Photo T. Jam: *Jardins permaculturels en terrasses du monastère de Saorge (Alpes Maritimes)*

L'Equipe de la liste "Paulhan Demain" espère que vous avez passé les fêtes dans la joie de la sobriété heureuse et vous souhaite toute la plénitude de l'instant tout au long de cette année 2019.

Valérie l'Hôte, Thierry Jam : Liste " Paulhan Demain"



Librairie, Papeterie, Maison de la Presse, Cadeaux
1, av. Paul Pélisse, 34230 PAULHAN
Mme BUENO, Tél. : 04 67 25 11 83

Grégory HARRANG

AGENT RENAULT & DACIA

MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE TOUTES MARQUES
Ventes véhicules neufs et occasions

GARAGE DE PAULHAN
24 BIS ROUTE DE PEZENAS
34230 PAULHAN
Tél. 04.67.25.13.62
Mail : garagedepaulhan@orange.fr

POMPES FUNEBRES PAULHANAISES MARBRERIE

Gérant Didier MAFFRE

8, rue Victorien NEGROU 34230 PAULHAN
Tél. 04 67 25 18 11 - Fax 04 67 25 23 94
E.mail : pfpaulhanaises@gmail.com

Béton prêt à l'emploi
pour particuliers et professionnels

MOBIL BETON



ZAE la Barthe - PAULHAN
04 99 57 97 37

SANDY



FLEURS



68, Cours National - 34230 PAULHAN
Tél. 04 67 25 27 10 - Fax: 04 67 25 31 73

BARRERAS BOUSQUET

-- Tous travaux dans la maison --
Rénovation & aménagement.

Tel: 06 12 61 99 33
06 26 98 63 34
Fax: 04 67 25 37 08
e-mail : sarlbarrerasbousquet@hotmail.com

SIRET : 415 115 641 000 11

S.L.T.P.E.

Monsieur VIALE Julien
Société Languedocienne de
Travaux Publics et Electricité

RN 113 LE PEIRIGAS
34290 VALROS

Tél : 04 67 98 55 48 Fax : 04 67 98 62 95
sltpe.fr@wanadoo.fr



MIEL ROUQUETTE

TOUS LES PRODUITS DE LA RUCHE

VISITE - DEGUSTATION - VENTE

Magasin de vente ouvert
du MARDI AU SAMEDI
9H-12H 14H30-18H

43 Rue des Lavandes
34230 PAULHAN
Tél: 04.67.25.04.40

APICULTEUR DEPUIS 1960



Tout Pour la Famille



Service d'Aide à Domicile - 65bis Cours National - 34230 PAULHAN -
Tél Siège : 04 67 78 79 48 / Paulhan : 06.31.52.74.47

Associations paulhanaises


JEUNESSE

Accompagnement scolaire et Conseil en Education Mme Isabelle CATALA - Contact : M. Jean-Claude ROUSSE Association Laïque Parents d'élèves Collège Paulhan (ALPE) M. Philippe LONJON	☎ 06 70 45 34 53 @ paulhanalpe@gmail.com
Association Sportive Collège M. Stéphane RUSSO	☎ 04 67 25 00 17
Foyer Socio-éducatif Collège (FSE) M. Philippe PLATRIEZ	☎ 06 70 25 00 17
Coopérative scolaire Ecole maternelle F. DOLTO Mme Valérie LAINE	☎ 04 67 25 01 57
Coopérative scolaire Groupe scolaire Arc-en-Ciel Mme Sandra MUTUEL	☎ 04 67 25 05 00
Jeunesse et Loisirs M. Raymond ARNAUD	☎ 04 67 25 23 07
123 SOLEIL (associations parents élèves) Mme Corinne CAUSADIAS	☎ 06 52 69 92 79
BIEN CHEZ NOUS, NOU ! Mme Corinne OLIVER	☎ 06 72 49 48 89
PATRIMOINE G.R.A.P.P Mme Christine VEZIAN	☎ 06 60 86 48 96
Les Amis de Paulhan M. Jean-Louis LACOMBE	☎ 04 67 25 05 60
SOUVENIR P.G et C.A Algérie, Tunisie et Maroc M. Raymond ARNAUD	☎ 04 67 25 23 07
HUMANITAIRE Croix Rouge Française Mme Martine PAGES	☎ 04 67 25 06 41 ☎ 04 67 25 24 46
Secours Catholique Mme Paule GABRIAC	☎ 04 67 25 06 78
Secours Populaire Mme Nicole GUERRE	☎ 04 67 25 23 19
La Ligue Contre le Cancer M. Marcel DEBRABANT	☎ 06 79 79 51 09
VIVRE ENSEMBLE Paulhan Solidaire (Créer toutes solidarités entre les habitants de Paulhan et alentours) M. Yves BAILLEUX-MOREAU	☎ 07 83 69 01 15
ECONOMIE / ARTISANAT Association des Commerçants, Artisans et Agriculteurs de Paulhan (ACA²P) M. Alexandre PAGES	☎ 04 34 45 09 74 @ acap34230@sfr.fr
CULTURE Amicale du Jumelage Paulhan Krailling (AJPK) Jumelage avec Krailling en Allemagne Mme Simone LERCH	☎ 04 67 96 54 82
Amicale Paulhanaise Autour de Stefanik (APAS) Jumelage avec Brezova pod Bradlom et Kosariska en Slovaquie M. Joël DIAZ	☎ 04 67 25 06 27
Foyer Rural (scrabble, travaux manuels) M. Jean-Marie SERT	☎ 04 67 25 00 40
HISTOIRE D'ETRE (bien-être, épanouissement de la personne) Mmes Andréa DUVAL / Brigitte EYRAUD / Anne PANNETIER	☎ 06 99 07 67 59 ☎ 04 67 25 25 98 ☎ 04 67 25 10 63
Key-Lan (informatique) M. Roger AMAT	☎ 04 67 25 32 20
K.Brouss (développer échanges culturels Afrique/France) Melle Corinne AUGUSTE	☎ 06 07 28 96 07 ☎ 06 27 49 04 06
Le Bouc de Paulhan (animal totemique) M. Lucien ALANDETE	☎ 04 67 25 18 45
Lou Récantou (Dessin, peinture) M. Jean-Marie DOMITILE	☎ 06 35 46 91 20
MYSTERY (Projets artistiques amateurs) Mme Claude GRANIER / M. Aurélien VADANT	☎ 06 08 56 73 08
Qu'est-ce-qu'on attend (événements socio-culturels, actions environnementales) Atelier DAVIT	☎ 06 82 32 80 08
SIMBO (Voie de communication entre l'Afrique et le monde) Mme Sandra DRAME	☎ 04 67 25 09 76
ENSEMBLE ET SOLIDAIRES Anciennement UNRPA 3ème âge (lotos, sorites, voyages) M. Pierre MERCET	☎ 06 68 31 46 51
SPORT Association Paulhanaise Multi-Sports (APMS) M. Benjamin PAMELLE	☎ 06 71 71 08 12
Cyclo-club paulhanais M. Adolphe BERNAD	☎ 06 48 68 55 06
E.S.P Basket (seniors loisirs hommes/femmes) M. Vincent PERIER	@ esppa@yahoo.fr @ 548025@footocccanie.fr ☎ 04 67 25 09 99 ☎ 06 30 28 75 50 ☎ 06 76 18 44 26
E.S.P.P Football M. Thierry PEREZ / M. Tarik EL ADI	☎ 04 67 25 00 40
E.S.P Pétaque M. Jean-François QUEROL	☎ 04 67 25 23 88
E.S.P Tambourin M. Stéphane MAURI	☎ 04 67 25 18 45
Foyer Rural (randonnée) M. Jean-Marie SERT	☎ 06 83 89 22 35
La Gaule Paulhanaise (pêche) M. Jean-Pierre COLLET	☎ 06 11 46 72 73
Lou Récantou (aïkido, danse, zumba, yoga) M. Jean-Marie DOMITILE	☎ 06 27 83 11 34
Paulhan Handball Club Mme Caroline JOURDAN	☎ 04 67 25 20 19
Paulh'en Vie M. José ROIG	☎ 06 78 22 19 05 ☎ 06 11 57 66 42
Saint Hubert La Chasse M. Bruno PEDRO	☎ 04 67 38 13 64 ☎ 06 15 80 85 60
SHINSHIN AIKI RYU (cours Qi Gong, Tuina) Mme Jacquie PAOLINI	☎ 04 67 25 00 19
Professeur	☎ 06 78 22 19 05 ☎ 06 11 57 66 42
ENERGY'M LATINO (STUDIO B) Mme Béatrice GOUBY	☎ 04 67 38 13 64 ☎ 06 15 80 85 60
Tennis Club Paulhan M. Christophe GRANIER / M. Cyril PERIER	☎ 06 88 59 79 35
AUTRES A Cloche Patte (protection animale) Mme Géraldine SUBRA	☎ 06 14 87 72 27
Amicale des Sapeurs-Pompiers M. Alain GASC	☎ 06 13 27 37 76
Au-Delà de Nos Limites (Evènements sportifs/culturels) (ADNL) M. Alexandre PAGES	☎ 06 80 46 83 05
Comité des Fêtes Mme Jany TAFFALA	☎ 07 81 26 74 30
La Pomponnette (Stérilisation et castration des chats de la rue et leurs soins de la vie quotidienne) Mme Véronique QUINONERO	☎ 06 88 31 45 83
Les Vignerons du Paulhanais Mme Marielle BALLESTER	☎ 06 98 14 92 30
Ritournelle (Animations auprès des résidents de l'EHPAD Vincent Badie) Mme Sophie MESTRE	☎ 06 36 83 72 55
Rustic Moto (Balade en deux roues, rallye annuel, fête de la moto) Mme Graziella FLORES	

Numéros utiles


SERVICES PUBLICS

Mairie 19 cours National Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h	☎ 04 67 25 00 08 Fax 04 67 25 28 91
Police Municipale 19 cours National Du lundi au vendredi 8h15-12h30	☎ 04 67 25 15 69 Fax 04 67 25 28 91
EHPAD Résidence Vincent Badie 10 route de Campagnan	☎ 04 67 25 28 80
Bibliothèque municipale Jeanne GRIZARD 20 boulevard de la Liberté	☎ 04 67 25 00 89
Poste Avenue Paul Pélisse	☎ 04 67 25 01 79
Plateforme POSTE ZAE La Barthe	☎ 04 99 57 21 55
ÉCOLES Groupe scolaire Arc-en-Ciel 260 route d'Usclas	☎ 04 67 25 05 00
École maternelle Françoise DOLTO Rue Docteur Batigne	☎ 04 67 25 01 57
Accueil de Loisirs Périscolaire du Clermontais / Pôle de Paulhan / Cantine scolaire 1 rue Notre Dame	☎ 04 67 25 05 23
Collège Emmanuelle Maffre-Baugé 84 rue Joliot Curie	☎ 04 67 25 00 17
CRÈCHE Crèche Mutualiste « A Pas de Loup » 64 rue Paulette Hauchard	☎ 04 67 38 21 38
SANTÉ Pharmacie de la Fonette 38 rue de Metz	☎ 04 67 25 00 45
Pharmacie Feuille 6 place de la République	☎ 04 67 25 00 43
Tout pour la Famille - Aide à Domicile 65bis Cours National	☎ 04 67 78 79 48 ☎ 06 31 52 74 47
Infirmiers Fabienne DOUVILIER Mélanie FATOL Florence MONLUC	☎ 04 67 25 01 92 ☎ 06 35 29 12 60 ☎ 04 67 25 17 63
Centre Médical Infirmier St Sébastien Françoise VENTURINI Hélène SERRANO-SATGER Jacqueline MOSES Marlène DEBACHE	☎ 06 64 87 65 95 ☎ 06 19 77 55 07 ☎ 06 08 35 68 41 ☎ 06 87 73 48 59
Sage-femme Cindy COTTEAUX	☎ 06 83 66 55 56
Médecins Robert Di Martino Véronique JOURDAN Olivier MERIC	☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 25 65 ☎ 04 67 25 18 32
Pédicure-Podologue Mireille DELPRAT	☎ 04 67 25 24 08
Centre Médical St Sébastien Paul SALICRU	☎ 04 99 57 15 44
Ambulances Ambulances Paulhanaises	☎ 04 67 25 00 02
Masseurs Kinésithérapeutes Cabinet de Kinésithérapie Les Oliviers	☎ 04 67 38 54 36
Centre Médical St Sébastien Sylvie BONNIOL Pascal CHAMBON	☎ 04 67 25 04 48 ☎ 04 67 25 04 48
Ostéopathe Marion MARNAS	☎ 06 78 42 91 19
Orthophoniste Feny GRECO	☎ 06 22 18 04 35
Psychothérapeute - Hypnothérapeute Brigitte EYRAUD	☎ 06 99 07 67 59
Dentistes Catherine BONNET CHARTREAU Nicolas JACQUEY	☎ 04 67 24 00 34 ☎ 04 67 24 00 34
Vétérinaire Lionel MATHEZ	☎ 09 61 20 19 75
Taxi Paulhan Laurent Marani	☎ 04 67 25 19 77 Port 06 14 95 96 21



Paulh'Infos Le Mag de Paulhan N°13
 Directeur de la publication : Claude Valero, Maire de Paulhan
 Responsable de la rédaction : Claude Valero, Maire de Paulhan
 Rédaction - Service Communication : Carine Roche
 Imprimé par JF Impression

Tirage : 2 200 exemplaires / Édition janvier 2019



10-32-3010 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org